



## CHARTRE DU BASKETTEUR

En adhérant et signant une licence à l'Amicale des Jeunes de Bétheny, le joueur et ses parents acceptent d'adhérer à ses valeurs et à ses principes.

Cette charte est un ensemble de droits et de devoirs primordiaux pour que la vie du club soit la meilleure possible.

### Le club s'engage à :

- Licencier et assurer le joueur auprès de la F.F.B.B.
- Mettre à disposition du joueur le matériel nécessaire pour les entraînements et la compétition (ballons, chasubles, gymnase, matériel pédagogique, short et maillot aux couleurs de l'AJ Betheny pour les matchs,...).
- Assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement.
- Communiquer et transmettre les informations du club aux joueurs et aux familles, prévenir en cas d'entraînement et de match annulé ou reporté.
- Faire progresser le joueur à son rythme, développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
- Associer les parents à la vie du club.

### Le joueur s'engage à :

- Participer à tous les entraînements et compétitions de son équipe.
- Prévenir son entraîneur de toute absence et de tout retard.
- Être ponctuel lors des entraînements et des rendez-vous de match.
- Respecter l'encadrement du club (entraîneurs, coaches, partenaires et dirigeants), les adversaires, le corps arbitral et les officiels de table de marque.
- Respecter les lieux et le matériel mis à sa disposition aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.
- Venir avec une tenue de sport adaptée à la pratique du basketball à chaque entraînement et à chaque match (Bouteille d'eau, Short, T-shirt, chaussures propres,...).
- Donner un coup de main et participer à la vie du club comme, par exemple arbitrer ou tenir la table de marque.
- Venir encourager les autres équipes de l'AJ Betheny.
- Être volontaire, faire les efforts demandés et être à l'écoute des entraîneurs pendant les entraînements et les matchs tout au long de la saison.
- Véhiculer une bonne image du club à tout moment et où qu'il soit (matches, entraînements, sélections départementales,...)

### Les parents s'engagent à :

- Se former pour assurer les tables de marques de l'équipe de leur enfant (minimum 2 par équipe)
- S'assurer de la présence de l'entraîneur à l'intérieur du gymnase avant d'y laisser son enfant.
- Respecter les horaires afin de ne pas perturber les séances d'entraînements.
- Respecter l'encadrement du club (entraîneurs, coaches, partenaires et dirigeants), les adversaires, le corps arbitral et les officiels de table de marque.
- Venir soutenir et encourager son enfant et son équipe dans un esprit sportif, sans pour autant se substituer au coach.
- Accompagner les enfants lors des déplacements selon le planning établi pour l'équipe.
- Laver les maillots de l'équipe de son enfant à tour de rôle.
- Veiller à ce que son enfant respecte ses engagements (charte).
- Apporter leurs contributions au club comme, par exemple participer aux tables de marque (formations proposées) ou aider pour les goûters d'après match, les fêtes ou manifestations.